

COMPTE RENDU PARTIEL
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017

L'an 2017, le 13 novembre à 19h30, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Danielle COROLEUR, Maire.

Etaient Présents : Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Nathalie RIETH, Jérôme NALYWAJKO, Jacques DUFOURNIER, Nicole BOURGOIN, Stéphane MAROIS, Romuald GENTY, Francis CROCHET, Katia COURTOIS, Rémi JAVOY, Christophe DESCHAMPS

Pouvoirs : Fabrice AUFFRET donne pouvoir à Francis CROCHET, Eric MAINARDI donne pouvoir à Christophe DESCHAMPS, Micheline LINGER donne pouvoir à Nicole BOURGOIN

Secrétaire de séance : Katia COURTOIS

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter une délibération à l'ordre du jour : externalisation des paies.

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 octobre 2017.

2017/38 – Rapport C3M

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le rapport sur la qualité et le prix des services d'eau potable et d'assainissement.

2017/39 – Rapport CLECT

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le rapport de la CLECT.

2017/40 – Adhésion au CNAS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer au CNAS, afin de mettre en place une action sociale en faveur du personnel.

2017/41 – RIFSEEP : régime indemnitaire pour la filère administrative

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer l'IFSE et le CIA.

2017/42 – RIFSEEP : régime indemnitaire pour la filère animation

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer l'IFSE et le CIA.

2017/43 – RIFSEEP : régime indemnitaire pour la filère médico-sociale

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer l'IFSE et le CIA.

2017/44 – RIFSEEP : régime indemnitaire pour la filère technique

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'instaurer l'IFSE et le CIA.

2017/45 – Location salle des fêtes et matériels

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'abandonner la location de la salle des fêtes, et de maintenir la location de 12 nouvelles tables, des anciennes tables et chaises, et de conserver la location des barnums.

2017/46 – Externalisation des salaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier la réalisation des paies de la commune au Centre de Gestion du Loiret.

Fait à Mézières-lez-Cléry, le 17 novembre 2017

Le Secrétaire de séance,
Katia COURTOIS

Le Maire,
Danielle COROLEUR